



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **GROUPE OUTREMER TELECOM LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHE EUROLIST D'EURONEXT PARIS**

**Fourchette indicative de prix : entre 17,00 euros et 19,75 euros par action**

#### **Paris, le 26 février 2007**

Groupe Outremer Telecom, premier opérateur alternatif dans les Départements et Régions d'Outremer (DROM), annonce le lancement de son introduction en bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B).

L'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") a apposé le visa n° 07-065 en date du 26 février 2007 sur le prospectus relatif l'introduction en bourse des actions de la société Groupe Outremer Telecom, composé d'une note d'opération, du document de base enregistré le 11 décembre 2006, sous le numéro I.06-190, et de l'actualisation du document de base déposée le 14 février 2007 sous le numéro D.06-1258-A01.

#### **Structure de l'offre**

Les actions seront diffusées dans le cadre d'une offre ("Offre") comprenant :

- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques ("OPO") ;
- un placement global en France et dans certains pays, principalement destiné aux investisseurs institutionnels aux Etats-Unis (le "Placement Global").

#### **Conditions de l'offre**

L'Offre porte sur :

- 1 768 530 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne ; et
- 5 200 000 actions existantes, cédées par les Actionnaires Cédants, ce nombre pouvant être augmenté au maximum de 981 470 actions en cas d'exercice de l'option de sur-allocation.

A titre indicatif, le prix par action devrait se situer entre 17,00 € et 19,75 €, soit une taille de l'offre comprise entre 118,5 millions d'euros et 137,6 millions d'euros, pouvant être portée à un montant compris entre 135,2 millions d'euros et 157,0 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'option de sur-allocation (14,08% de l'offre initiale).

#### **Calendrier indicatif**

27 février 2007	Ouverture de l'OPO et du Placement Global
12 mars 2007	Clôture de l'OPO et du Placement Global à 19h30 (heure de Paris)
13 mars 2007	Fixation du prix des actions dans le cadre de l'Offre
13 mars 2007	Première cotation des actions sur le marché Eurolist d'Euronext Paris
14 mars 2007	Ouverture des négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris
16 mars 2007	Règlement et livraison de l'OPO et du Placement Global
12 avril 2007	Date limite d'exercice éventuel de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## **Intermédiaires financiers**

NATIXIS et SOCIETE GENERALE Corporate & Investment Banking

Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre associés

### **Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit**

L'Offre et l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ont pour objectif de permettre à la Société de (a) réduire la dette d'acquisition (mezzanine) et la dette opérationnelle pour un montant global de l'ordre de 25 millions d'euros ; (b) renforcer ses fonds propres à hauteur de 25 à 30 millions d'euros pour lui permettre de financer sa forte croissance ; et (c) couvrir les frais engagés dans le cadre de la restructuration et de l'introduction en bourse pour un montant de l'ordre de 6,5 millions d'euros.

*“L'année 2006 a été marquée par une très forte croissance de nos activités grâce aux succès de l'activité mobile, à la convergence des offres sous la marque Only et à une politique d'innovation constante. Cette stratégie nous a permis notamment dans l'activité mobile d'acquérir en à peine un an une part de marché sur la téléphonie mobile de 11% aux Antilles et en à peine 2 ans de 21% en Guyane. Cette introduction en bourse est une étape majeure pour le groupe, ses collaborateurs, le développement de ses activités et la poursuite de sa croissance. Groupe Outremer Telecom devrait au moins doubler son chiffre d'affaires entre 2005 et 2008, générer un Free Cash Flow positif dès 2007, et dégager une marge de résultat d'exploitation avant amortissement d'environ 30% en 2008.”*, commente Jean-Michel Hégésippe, Président Directeur Général de Groupe Outremer Telecom.

### **A propos de Groupe Outremer Telecom**

#### **Un opérateur intégré dans l'ensemble des DROM**

Fondé en 1986, le Groupe Outremer Telecom s'est imposé dans les DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) comme le premier opérateur alternatif de télécommunications capable de proposer une offre intégrée de téléphonie fixe et mobile et d'accès Internet, à l'attention des particuliers et des entreprises.

#### **Les clés du succès : un réseau en propre et une marque unique à forte notoriété, Only**

Le Groupe Outremer Telecom a développé son propre réseau de télécommunications qui lui permet aujourd'hui de se prévaloir d'un positionnement de challenger offensif et innovant sur un marché en forte croissance.

Par ailleurs, la société s'appuie sur une marque unique, Only, qui bénéficie d'une très grande notoriété dans l'ensemble des DROM et véhicule une image moderne de qualité et de proximité.

#### **Une stratégie de croissance sur un marché solide et dynamique**

Le Groupe Outremer Telecom entend conforter sa position de premier opérateur alternatif dans les DROM et poursuivre la forte croissance de ses abonnés Internet et mobile. Fort d'un marché potentiel important et capitalisant sur le succès de son offre en Guyane et aux Antilles, le groupe a étendu son activité mobile à Mayotte en fin d'année dernière et confirme le prochain lancement de son offre à La Réunion. Le groupe entend également développer la convergence de ses différentes offres, sa clientèle entreprise et proposer des services innovants grâce au caractère évolutif de son réseau.

#### **Une croissance soutenue**

Après avoir réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 78,4 millions d'euros, le Groupe a publié un chiffre d'affaires 2006 estimé de 123,5 millions d'euros, en hausse de 57,5% par rapport à 2005. Cette forte croissance du chiffre d'affaires résulte notamment du succès de l'activité mobile avec près de 128 000 abonnés à fin 2006 (+ 216% par rapport à fin 2005).

### **Mise à disposition du prospectus**

Des exemplaires du prospectus, constitué du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers (“AMF”) le 11 décembre 2006 sous le numéro I.06-190, de l'actualisation du document de base déposée auprès de l'AMF le 14 février 2007 sous le numéro D.06-1258-A01 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de la Société, sur le site Internet de la Société (<http://www.outremer-telecom.fr>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Une notice sera publiée au Bulletin des Annonces légales obligatoires le 28 février 2007.

## Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans les chapitres 4 du document de base de Groupe Outremer Telecom, de l'actualisation du document de base et dans le paragraphe 2 de la note d'opération. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du prospectus, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats, peuvent exister.

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Groupe Outremer Telecom dans un quelconque pays. Les actions Groupe Outremer Telecom n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act de 1933") et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Groupe Outremer Telecom n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Groupe Outremer Telecom au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.*

*Aucune copie de ce communiqué n'est, et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.*

## Contacts

### Groupe Outremer Telecom

Vincent Fabre

Directeur Administratif et Financier

[investisseurs@outremer-telecom.fr](mailto:investisseurs@outremer-telecom.fr)

### NewCap.

Agence de communication financière

Pierre Laurent / Emmanuel Huynh

Tél. : 01 44 71 94 94

Fax : 01 44 71 94 90

[outremer-telecom@newcap.fr](mailto:outremer-telecom@newcap.fr)

# PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION D'INTRODUCTION DE GROUPE OUTREMER TELECOM SUR LE MARCHE EUROLIST D'EURONEXT PARIS

(Visa de l'AMF n° 07-065 en date du 26 février 2007)

## EMETTEUR

Groupe Outremer Telecom (la "**Société**")  
Secteur d'activité ICB : 6535 – Télécommunications filaires

## CAPITAL ADMIS

La Société a demandé l'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) :

- des 14 297 788 actions composant le capital émis de la Société à la date du Prospectus, d'une valeur nominale de 0,13 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie, et des 5 133 682 actions à provenir de l'exercice des bons de souscription d'actions (les "**BSA**") et de la conversion des obligations convertibles en actions (les "**OCA**") émis par la Société en 2004 et en 2005, qui seront créées le jour de la fixation du Prix de l'Offre soit, selon le calendrier indicatif, le 13 mars 2007 et en tout état de cause avant l'ouverture des négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions de la Société ; et
- de 1 768 530 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne (les "**Actions Nouvelles**").

## CAPITAL OFFERT

Les actions faisant l'objet de l'Offre sont :

- les 1 768 530 Actions Nouvelles visées ci-dessus ; et
- les 5 200 000 actions existantes, cédées par les actionnaires cédants (les "**Actions Cédées**"), ce nombre pouvant être augmenté au maximum de 981 470 actions (les "**Actions Cédées Supplémentaires**") en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.

Les Actions Cédées et les Actions Nouvelles sont ci-après désignées les "**Actions Offertes**".

L'Offre ne fera pas l'objet d'une clause d'extension. A l'occasion de cette Offre, il n'est pas prévu d'augmentation de capital, ni d'offre réservée aux salariés de la Société et/ou du Groupe.

## **Structure de l'Offre**

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre (l'"**Offre**") comprenant :

- une offre au public en France sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'"**OPO**") ; et un placement global en France et dans certains pays, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le "**Placement Global**").

## **Option de Sur-allocation**

Aux fins de couvrir d'éventuelles sur-allocations, la Société consentira aux Etablissements Garants une option permettant la souscription au Prix de l'Offre d'un maximum de 981 470 Actions Cédées Supplémentaires, soit 14,08% du nombre d'Actions Offertes. Cette option pourra être exercée par les Chefs de File et Teneurs de Livre associés, en tout ou partie, en une seule fois, jusqu'au 12 avril 2007 inclus.

**Actionnaires cédant des actions dans le cadre de l'Offre**

La répartition des Actions Cédées entre les actionnaires cédants dans le cadre de l'Offre (les "**Actionnaires Cédants**") est la suivante :

Actionnaires Cédants	Nombre d'Actions Cédées	
	Hors exercice de l'Option de Surallocation	Y compris exercice intégral de l'Option de Surallocation
FCPR Apax France VI	1 716 437	2 163 904
Altamir & Cie	190 714	240 431
Sofrapar	239 836	302 359
Groupe Bernard Hayot	103 929	131 022
Monsieur Jean-Michel Hégésippe <sup>(1)</sup>	1 853 838	2 120 726
Madame Sylviane Doré <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Monsieur Vincent Fabre <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Monsieur Frédéric Hayot <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Monsieur Patrick Josset <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Madame Claire Richer <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Monsieur Richard Sutton <sup>(1)</sup>	147 518	159 685
Mezzanis	115 576	145 705
Barclays	94 562	119 213
<b>Total</b>	<b>5 200 000</b>	<b>6 181 470</b>

<sup>(1)</sup> Sous réserve des opérations patrimoniales mentionnées aux paragraphes 7.2 et 9.2.2 de la note d'opération.

**Garantie**

Le placement des Actions Offertes fera l'objet d'une garantie de placement portant sur la totalité de ces actions par Natexis Bleichroeder et Société Générale agissant en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre associés (les "**Chefs de File - Teneurs de Livre**" et "**Établissements Garants**").

La signature de ce contrat interviendra le jour de la fixation du Prix de l'Offre.

Ce contrat pourra être résilié dans certaines circonstances jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison des Actions Offertes. En cas de résiliation de ce contrat, l'ensemble des négociations intervenues seraient nulles et non avenues et devraient être dénouées rétroactivement.

Société Générale (ou ses affiliés), agissant en qualité d'agent de la stabilisation pour le compte des Chefs de file et Teneurs de Livre Associés, pourra réaliser des opérations de stabilisation dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement (CE) n° 2273/2003 du 22 décembre 2003.

**Date de jouissance**

1<sup>er</sup> janvier 2006.

**Fourchette indicative de prix**

Entre 17,00 euros et 19,75 euros par action. Cette indication ne préjuge pas du prix définitif (le "**Prix de l'Offre**") qui pourrait se situer en-dehors de cette fourchette.

**Produit brut et produit net de l'émission et de la cession d'actions**

<b>Produit revenant à la Société</b>	<b>Produit brut</b>	<b>Produit net (environ)</b>
Augmentation de capital par appel public à l'épargne	32 505 581,40 €	24,7 M€
Exercice des BSA	28 229 010,40 €	28,2 M€
<b>Produit revenant aux Actionnaires Cédants</b>	<b>Produit brut</b>	<b>Produit net (environ)</b>
Actions Cédées (hors exercice de l'Option de Surallocation)	95 576 000,00 €	91,8 M€
Actions Cédées (y compris exercice intégral de l'Option de Surallocation)	113 615 418,60 €	109,1 M€

**Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de l'augmentation de capital**

- réduire la dette d'acquisition (mezzanine) et la dette opérationnelle pour un montant global de l'ordre de 25 millions d'euros ;
- renforcer ses fonds propres à hauteur d'environ 30 millions d'euros pour lui permettre de financer sa forte croissance ; et
- couvrir les frais engagés dans le cadre de la restructuration et de l'introduction en bourse pour un montant de l'ordre de 6,5 millions d'euros.

**Engagements d'abstention et de conservation**

Engagement de 180 jours suivant la date du règlement-livraison pour la Société sous réserve de certaines exceptions.

Engagement de 180 jours suivant la date du règlement-livraison pour les Actionnaires Cédants.

Engagement pour Frédéric Hayot, Sylviane Doré, Vincent Fabre, Patrick Josset, Claire Richer et Richard Sutton pour une durée supplémentaire de 180 jours (soit une durée totale de 360 jours) et portant sur 50% des actions de la Société qu'ils détiendront à la date du règlement-livraison.

Engagement de conservation pour Jean-Michel Hégésippe portant sur 540 jours suivant la date du règlement-livraison. Selon cet engagement, il ne pourra céder aucune action pendant les 6 premiers mois, puis il pourra céder 33% de ses actions entre 6 et 12 mois, 50% de 12 à 18 mois et 100% au-delà.

**COTATION**

**Date de première cotation** 13 mars 2007

**Code ISIN** FR0010425587

**Mnémonique** OMT

**CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION**

27 février 2007	Ouverture de l'OPO et du Placement Global
28 février 2007	Publication du résumé dans la presse et de la notice au BALO
12 mars 2007	Clôture de l'OPO et du Placement Global à 19 heures 30
13 mars 2007	Fixation du Prix de l'Offre Première cotation Communiqué de la Société annonçant le Prix de l'Offre et le résultat de l'OPO (dont le taux de service dans le cadre de l'OPO) Avis de résultat d'Euronext Paris
14 mars 2007	Début des négociations sous le libellé "OMT - Promesses" Début de la période de stabilisation éventuelle
16 mars 2007	Règlement et livraison des Actions Nouvelles Début des négociations sous le libellé "OMT"
12 avril 2007	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## **CONTACT INVESTISSEURS**

Monsieur Vincent FABRE

Groupe Outremer Telecom  
14, boulevard Poissonnière, 75009 Paris

Tél. : +33 (0)5 96 89 85 06

Fax : +33 (0)5 96 89 51 40

E-mail : [investisseurs@outremer-telecom.fr](mailto:investisseurs@outremer-telecom.fr)

## **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

NATIXIS et SOCIETE GENERALE Corporate & Investment Banking

Coordinateurs globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre associés

## **MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS**

Des exemplaires du Prospectus, composé du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 11 décembre 2006 sous le numéro I.06-190, de l'actualisation du document de base déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 février 2007 sous le numéro D.06-1258-A01 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de la société Groupe Outremer Telecom, 14, boulevard Poissonnière, 75009 Paris et auprès des établissements financiers introducteurs. Le Prospectus peut être également consulté sur les sites Internet de la Société ([www.outremer-telecom.com](http://www.outremer-telecom.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).